

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrication L I E B H E R R	Type A 9 0 1 C (moteur DEUTZ F4L 912)	Fiche d'homologation N° CH 5495 11
---------------------------------------------------------------	----	------------------------------------------	---------------------------------------------	---------------------------------------

Constructeur	LIEBHERR - HYDRAULIKBAGGER GmbH, D-7951 Kirchdorf / Jiler (D)			(valable jusqu'au 31.12.78)
Identification	"A 901 C" sur la plaquette du constructeur			
Plaquette constr.	" 115 " sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis			
N° du châssis	à l'avant, à droite sur la tourelle			
Ident. du moteur	"F4L 912" à droite, latéralement sur le bloc, près de la jauge d'huile, frappé par l'importateur			
Importateur princ.	CRANAG AG, Baumaschinen, 4852 Rothrist			
Véhicule homologué	115 - 3625	Signes fixes dans code du type		A.901.C / 115

Chassis	2			Nombre de roues	4 ou 8	Moteur	D E U T Z			Type	F4L 912
Direction	hydrostatique			(système Orbitrol)		Construction	en ligne			Temps	4
Transmission	entraînement hydrostatique			+ boîte méc.intermédiaire		Carburant	D			Position	arrière
Nombre de vitesses	2 x 2			Entraînement	toutes roues	Refroidiss.	air			Nombre cylindr.	4
Frein de service	air comprimé/hydraulique,			1 circuit,	à expansion interne, sur toutes les roues	Alésage	100			Course	120
Frein auxiliaire	(à ressort, progressif, à expansion interne, sur le cardan; pression de service et de libération de secours par réservoir séparé; robinet à 3 conduites dans la cabine, plombé; libération mécanique par vis					Cylindrée	3768			CV-impôt	19,19
Frein d'arrêt						Puissance en CV	67 (49 kW)			à t/min	2300
Contrôle 2 circ.						Bruit	76			dB/A à t/min	2300
						Silencieux	1 = 430x120x230 mm				
						Mesure des gaz	Bacharach 3,0 / Bosch noirissement 2,5				
						Déparasitage	-				[à 3000 t/min

Carrosserie	excavatrice					Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	1			Indic. vit.	-	Poids à vide	5400(4900)	5900(7100)	11300(12000)	
Ceintures sécurité	-			Retroviseur	à gauche + à droite	Charge utile	() = avec lame arrière ou béquilles			
Cale	2 = 460x190x240 mm			Attelage	à broche	Poids total	6000	9000	12500	
Antivol	-					Garantie fabr.	9,00 - 20	9,00 - 20		(Variantes **)
Nombre de places	t	1	av	centre	ar	Dimens. pneus	10 / 5,5	10 / 5,5		voir
Dimensions	int					Ply / bar	9125	9125		remarques)
Longueur			7400	Empattements	2400	Charge pour V max	30	30		
Largeur			2500							
Hauteur			3900	Voie **)	av 1882	Garantie poids remorquable avec frein				-
Porte à faux	lat			Voies	av	Garantie poids remorquable sans frein				-
	av		4050		ar	Garantie poids de l'ensemble				-
	ar		950	Braquage	g 13100	Poids remorquable testé				-
					d 13300	Vitesse maximale selon le constructeur				20 km/h
Distance volant - vers l'avant du véhicule					4900 *)	Vitesse maximale testée				17 km/h
Longueur avec lame niveleuse					7500 mm / avec béquilles 7560 mm					

§) Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	A (E) dans M
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E) Hella
Clignoteurs	av 1 (E) K 12642 ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E)
Feux de gabarit	av A (E) latér. ar ML CH 1 2204 01
Feux complément.	1/ lampe de travail
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1 balais sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Hella el 20005
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)		
Marque et type	LIEBHERR A 901 C		
Homologation N°	CH	5495 11	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant -
Poids à vide	11300(12000)	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	11300(12000)	Cylindres	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Véhicule spécial : distance depuis le volant vers l'avant du véhicule = 4900 mm.
- ** Variante de pneus : 8.25 - 20 12 PR charge AV+AR 8875 (6,0) V-max. 30 km/h
 10.00- 20 12 PR 10375 (6,0) 30 km/h
 18 - 19,5 20 PR 9330 (7,0) 105 km/h (pneus simples, voies AV+AR = 1916 mm)
- §) Equipement : la distance depuis l'avant des clignoteurs latéraux est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires; par mauvaise visibilité personne auxiliaire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation obligatoire: de chaque côté de l'arbre pendulaire et à l'arrière du véhicule;
- 140 - d'éventuelles béquilles doivent être repliées et assurées;
- 141 - il est obligatoire d'assurer: la tourelle (par une cheville), la flèche (par un appui de 1760 mm), le godet (câble de 2200 mm) éventuellement la lame niveleuse.
- un miroir complémentaire de 390x190 mm, dirigé vers l'avant doit être placé de manière à compléter le rayon de visibilité de 12 m.

Chariot de travail
(véhicule spécial)

L I E B H E R R

A 901 C
(moteur DEUTZ F4L 912)

CH 5495 11

Fiche complémentaire

I

Complément du 10.01.79 à Barne - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 17 km/h, 2 paliers, 1A 22,62 = 81,5 dB/A .

à proximité de l'échappement: 84,5 dB/A à 2450 t/min (à 50 cm de l'arrière du véhicule)

Mesures de la fumée: avec moteur sous pleine charge, BOSCH noircissement 1,1 (2350 t/min)
en accélération libre, Bacharach 2,5 (2450 t/min)